

# LE PROJET FAIT L'OBJET D'OCTROI DE MANDATS DE SURVEILLANCE aux professionnels impliqués

## Caractéristiques requises

Le constructeur doit fournir la copie des rapports émis par les professionnels à qui il a octroyé des mandats de surveillance, suivant leurs vérifications en chantier. Les vérifications doivent être effectuées à des intervalles appropriés et à des stades d'avancement clés tout au long du processus de construction.

Les coûts de constructions peuvent être influencés par plusieurs facteurs. Un des facteurs importants qui influencent les coûts et l'échéancier et réduisent les profits des entreprises est l'erreur d'exécution. Parmi tous les facteurs, recommencer un travail en raison d'une erreur ou d'une malfaçon peut particulièrement influencer l'échéancier d'un projet et devenir un casse-tête.

En confiant un mandat de surveillance à un professionnel indépendant, le risque d'erreur ou de malfaçon est minimisé et cela représente une pratique que GCR encourage et bonifie.

## Surveillance des travaux

La surveillance de chantier consiste à réaliser des visites pendant différentes phases de la construction, à intervalles suffisants, pour assurer que les travaux sont réalisés en conformité avec les documents contractuels. Elle permet aussi au professionnel de fournir des instructions supplémentaires lorsque c'est nécessaire, afin que l'exécution des travaux soit adéquate.

Selon la complexité des projets, sans s'y limiter et sans les inclure toutes systématiquement, la surveillance devrait inclure une visite :

- au début des travaux et lors des travaux d'excavation;
- au démarrage des travaux relatifs au gros œuvre, tels que :
  - les coffrages et la charpente,
  - la maçonnerie,
  - l'étanchéité à l'eau, à l'air et à la vapeur,
  - le bardage,
  - la fenestration,
  - la couverture,
  - au démarrage des travaux des corps de métiers qui exécutent les travaux de finitions;
- lors des travaux d'isolation;
- pour la protection incendie;
- à l'installation des services électriques et mécaniques.

